



GRANDIR A LOISIR

Les Francas du Gard militent afin que le temps de loisirs et de vacances des enfants et des adolescents, soit reconnu comme un temps éducatif à part entière.

Ce temps dit « libre » participe à la socialisation des enfants et des jeunes. Il permet aux enfants de participer à des formes de vie de groupe et à des activités qui les enrichissent, les fassent grandir, leur permettent de vivre des projets collectifs de toutes natures et les préparent à la vie adulte.

Un centre de loisirs met en vie les valeurs et principes de laïcité (vivre-ensemble, démocratie, respect des autres, ouverture d'esprit, mixité des publics...).

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES FRANCAS DU GARD

L'Altis - 165 Rue Philippe Maupas
30900 NIMES
Tél. : 04 66 02 45 66
Fax : 04 66 23 57 32
Courriel : accueil@francas30.org

- Francasdugard
- Les Francas du Gard

Nous nous engageons à :

- Réfléchir à une tarification toujours plus accessible à tous les enfants en concertation avec nos partenaires financiers.
- Aménager nos accueils en prenant en compte les rythmes de vie de chacun, les lieux d'habitation des enfants inscrits et en imaginant avec vous les transports pour ceux qui sont les plus éloignés des structures.
- Mettre en place des activités permettant le jeu, le vivre ensemble, la découverte, les pratiques sportives, culturelles, artistiques et scientifiques, les séjours, suivant nos budgets.
- Vous concerter sur nos nouvelles propositions, chaque fois que cela est possible.
- Qualifier, former nos équipes pour plus de qualité dans nos propositions.



Plus d'informations et renseignements : www.francas30.org

CE LIEU EST COFINANCÉ PAR :



© Espérance 03 84 81 20 24

CENTRE DE LOISIRS EDUCATIF 3-12 ANS

LE CENTRE DE LOISIRS EST MEMBRE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES FRANCAS



les francas

L'éducation en mouvement !

CENTRE DE LOISIRS EDUCATIF DE FOURNES

VACANCES D'AUTOMNE 2023



DU LUNDI 23 OCTOBRE AU VENDREDI 03 NOVEMBRE 2023

Les enfants seront accueillis au groupe scolaire Les Aires Blanches. Ils pourront, à cette occasion, profiter de l'intégralité des infrastructures de la commune (stade, tennis, plateau multisport...)

Les modalités d'accueil et de départ des enfants

07h30 à 09h30	Accueil du matin
11h45 à 12h00	Accueil du midi et/ou départ des enfants
13h30 à 14h00	Accueil de l'après-midi et/ou départ des enfants
16h30 à 18h30	Accueil du soir

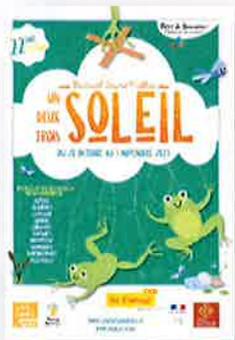
Axes pédagogiques développés sur les vacances « L'art et la culture »

- Découverte de l'environnement local
- Opération « histoire de mieux vivre ensemble »
- Sensibiliser les enfants à la convention internationale des droits des enfants, de manière ludique.
- Festival 1, 2, 3 Soleil



Sorties et projets

- Journée au Festival 1, 2, 3 Soleil
- Intervention les mains dans la terre « poterie »
- Intervention du relais loisirs handicap 30
- Journée à la Bambouseraie d'Anduze
- Initiation et intervention de notre équipe pédagogique autour des droits de l'enfant par des jeux ludiques.
- Découvert du projet « Histoire de mieux vivre ensemble sur le sport dans la récréation »
- Spectacle pour les petits « ZAZOU »
- Découverte des jeux de société et numérique.



Documents nécessaires pour toute inscription

- La fiche de renseignements famille
- La copie nominative des pages de vaccination du carnet de santé de l'enfant.
- Une attestation de votre **appartenance à un régime versant les prestations familiales** (CAF ou MSA,) faisant état de votre **quotient familial** (à défaut du QF, fournir le dernier avis d'imposition (page 2 avec Revenu fiscal de référence et le nombre de part) pour déterminer le prix de journée de votre enfant.
- Les aides aux vacances de la CAF si vous en êtes bénéficiaire.
- Un justificatif de domicile (facture d'électricité/gaz, Internet...) de moins de 3 mois
- Copie de l'attestation d'assurance extrascolaire.

Le paiement des activités s'acquitte à la réservation. La facture sera établie à la fin de la période d'activité et vous sera adressée par voie postale

Moyens de règlement : chèques ANCV, tickets CESU, chèques bancaires. Les paiements en espèces sont acceptés uniquement auprès du responsable du centre de loisirs et contre remise d'un reçu.

En cas d'absence, les parents doivent obligatoirement avertir 72h avant le début des activités. Les absences devront être justifiées par un certificat médical. Toute absence non justifiée sera facturée.

Dans le cadre d'un partenariat entre la commune de Fournès et les communes de Domazan et Saint-Hilaire-d'Ozilhan, les enfants domiciliés sur ces communes seront accueillis au centre de loisirs éducatif à une tarification privilégiée.

Type d'accueil	Tarification* pour les enfants domiciliés sur Fournès/Domazan/ Saint-Hilaire-d'Ozilhan		
	Quotient familial Sup à 800	Quotient familial De 645 à 800	Quotient familial Inférieur à 645
Journée avec repas	13,50 €	13 €	12,50 €
Journée sans repas	10,50 €	10 €	9,50 €
Demi-journée avec repas	9,50 €	9 €	8,50 €
Demi-journée sans repas	6,50 €	6 €	5,50 €

*Pour les enfants domiciliés à St Hilaire d'Ozilhan, une tarification spécifique est en vigueur depuis le 04/01/2021

Danijela SIKIRIC et Sylvie CAMBE
Responsables du centre de loisirs éducatif
Téléphone : 06 13 18 64 31 - Mail : fournes@francas30.org
www.francas30.org Facebook : Fournès Francas